



Rond-point : pour éviter un chien voiture de devant pile, choc ar

Par **Mo86**, le **29/06/2017** à **22:33**

Bonsoir
Engagé un rond point la voiture de devant pile pour éviter un chien déboulant du rond-point puis traversant la départementale suite à quoi je l'ai percutée. Pas de blessés ni humains, ni animal. On a regardé les dégâts 2 pates cassées sur son pare-choc, feu de gabarit et petites rayures. Quand à ma voiture calandre plastique cassé, optique gauche, pare-choc et radiateur tordu à cause de sa boule de remorquage.
La personne me dit de déposer plainte contre la propriétaire du chien, qui est identifiée, or ma voiture n'étant pas assurée cela peut-il se retourner contre moi?
Merci d'avance de votre réponse.

Par **jos38**, le **29/06/2017** à **22:45**

bonsoir. déposer plainte contre le propriétaire du chien , encore faut-il le connaître? vous roulez sans assurance...à vos risques et périls

Par **Mo86**, le **29/06/2017** à **23:52**

Je demandais un renseignement pas un jugement.
Le propriétaire est identifié puisque le chien a traversé le rond-point et la départementale pour rentrer chez lui

Par **Mo86**, le **29/06/2017** à **23:55**

Je me demandais si en portant plainte je risquais des poursuites pour défaut d'assurance?
Ou si non responsable de l'accident, si il valait mieux que je paie les réparations du véhicule de devant de ma poche, soit 200€?

Par **chaber**, le **30/06/2017** à **06:31**

Bonjour
[citation]Je me demandais si en portant plainte je risquais des poursuites pour défaut d'assurance[/citation]il faudra bien fournir les papiers du véhicule. Si la plainte est enregistrée elle n'aura aucune suite
[citation]Ou si non responsable de l'accident, si il valait mieux que je paie les réparations du véhicule de devant de ma poche, soit 200€?[/citation]Vous heurtez l'arrière d'un véhicule; **vosre responsabilité est totale pour non maîtrise**
Vous devrez assumer vos propres dégâts mais également ceux du véhicule qui vous précédait

Par **Lag0**, le **30/06/2017** à **07:08**

[citation]si il valait mieux que je paie les réparations du véhicule de devant de ma poche, soit 200€?[/citation]
Bonjour,
200€ ? Vous êtes bien optimiste !!!
Vous pouvez rajouter un zéro, les travaux de carrosserie chiffrent vite !